

## JOURNÉES DE L'ABD 2023

# Bibliothécaire, un métier en manque d'attractivité ?

Les journées d'études annuelles de l'Association des bibliothécaires départementaux se sont achevées à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) mercredi 27 septembre, après trois jours de débats sur le thème de la lutte contre la désertification culturelle. Qui soulève une question : le manque de bibliothécaires sur certains territoires et dans certaines fonctions.



L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DÉPARTEMENTAUX A TENU SES JOURNÉES D'ÉTUDES 2023 À SAINT-BRIEUC. - PHOTO FANNY GUYOMARD

Par **Fanny Guyomard**, à Saint-Brieuc  
le 27.09.2023

**L'Oise cherche toujours son directeur ou sa directrice de sa bibliothèque départementale. Les Vosges aussi. Plus globalement, la question est apparue lors du rassemblement 2023 des bibliothécaires départementaux : le manque d'attractivité de certains postes. Problème qui traverse d'autres métiers du service public.**

## Méconnaissance

L'une des raisons évoquées : la méconnaissance de ces métiers. « *Beaucoup de gens sont intéressés par le télétravail mais n'imaginent pas que des bibliothécaires puissent en faire* », avance par exemple Laurence Favreau, directrice de la bibliothèque départementale du Val-d'Oise. Paul-Aimé Ferraro Drouhin, directeur de la culture de l'Oise, mentionne le « *décalage entre l'idée du métier de bibliothécaire, et ce qu'il peut y avoir derrière : du management, de la gestion des bâtiments...* » Passionnant, diront certains. D'autres préféreront faire du management dans le privé en étant mieux rémunérés. Et en faisant autant d'heures supplémentaires, car un poste de direction demande dans les faits plus qu'un temps plein.

## Le salaire

C'est l'autre frein à l'attractivité de la fonction publique : le salaire. Plutôt que de faire appel à un bibliothécaire de catégorie A, certains élus leur proposent un poste rémunéré en catégorie B pour les mêmes attentes, et du C à la place du B... Cela ne trompe pas : il y a chaque année de moins en moins de conservateurs territoriaux des bibliothèques (le plus haut grade), comme le recense l'IGESR dans un **rapport** publié en mai : -20 % entre 2014 et 2019, « *tandis que les effectifs des catégories B et C croissaient respectivement de 4 et 3 %* ».

## Les réponses du ministère

Que propose le ministère de la Culture ? « *D'abord, revoir les statuts (A/B/C), les diplômes, la description des métiers qui n'ont pas été mis à jour depuis une dizaine d'années. Sur certains documents, il est par exemple question d'un bac particulier pour passer les concours, mais ce bac n'existe plus ! Il faut aussi moderniser les descriptifs métiers, qui ne mettent pas toujours en avant les compétences en communication ou en développement durable, qui peuvent intéresser pas mal de candidats* », nous résume Valérie Travier, cheffe de la lecture publique au ministère.

Elle est « *en pourparlers* » avec le CNFPT (l'organisme de formation des

**agents territoriaux) sur la formation des directeurs et directrices de bibliothèques. Et présente le nouveau référentiel des compétences aux maires de France. Ceux qui tiennent les rênes de l'embauche.**